

§ II- LETTRES, N°443

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°201

AU T. R. P. HUE, N°1

+
D
J.M.J.

Flavigny, 2 Décembre 1865

Mon Très-Révérend Père,

Un jeune homme de nos connaissances, M. Delorme de Dijon, va partir demain pour se fixer quelque temps à Nancy. Il vous remettra un manuscrit que je vous prie de lire attentivement, et en même temps qu'à vous je m'adresse à la Révérende Mère Prieure et, s'il y a lieu, aux Révérendes Mères du Conseil. Ce manuscrit est fait depuis un an, je l'ai retouché et développé un peu mais à la hâte et sans avoir eu le temps de revoir suffisamment mon travail et de fixer les feuilles. Vous regarderez au fond et ne tiendrez pas compte de la forme

Je vous prie, si vous le pouvez, de faire fixer les feuilles et d'en faire faire une copie du manuscrit, par une bonne main. Cela me serait bien utile. Vous me renverriez le tout, par la poste, manuscrit et copie, le plus tôt possible, après vous en être servi.

Maintenant je suppose ce manuscrit lu et je vous donne quelques explications. 1° sur l'origine et l'historique de ce projet 2° sur nos espérances quant au personnel; 3° nos espérances quant au matériel.

1° Son origine est simple et a vous montrera, comme le manuscrit, l'importance de cette oeuvre au point de vue spirituel.

En 7bre 18564 j'ai été envoyé par mes supérieurs prêcher une retraite dans une Maison de Femmes ou de Travaux-forcés pour les femmes. J'y suis entré avec un grand serrement de coeur et à la pensée que c'était ou que ce serait peut-être peine inutile. J'ai



emerveillé de tout ce que j'ai vu, non à l'extérieur certes, mais dans les âmes. Jamais retraite ou mission, même dans les meilleures paroisses, ne m'a donné de joies comme celle-là. Je ne puis entrer dans tous les détails, vous en lirez quelques uns dans le manuscrit.

Bref, dès les premiers jours, en priant au près-d pour elles devant le St Sacrement Dieu m'a inspiré subitement le projet de cette oeuvre presque aussi distinct déjà, qu'il l'est aujourd'hui, au moins pour les grandes lignes. Ce projet ne m'a plus quitté depuis. J'en ai parlé comme d'une idée vague à quelques personnes, prêtres, laïques, et même laïques non chrétiens - dont à quelques personnes dont j'appréciais le jugement - tous ont trouvé cette oeuvre difficile mais admirable; Je ne me suis pas endormi sur cette pensée, je ne le pouvais pas d'ailleurs; elle m'accompagnait partout et plus je voulais en faire à à Dieu l'abandon, plus je me sentais pressé d'y penser et d'y travailler, avec cette pensée intime, profonde que rien n'a pu m'enlever du coeur depuis le 1^{er} jour: "Cette oeuvre est nécessaire; Dieu la veut; elle se fera. Patience!.."

A cette époque j'ai rédigé une Notice sur l'Oeuvre des Réhabilitées. Le T.R.P. Minjard, alors mon Prieur car j'étais à Bordeaux, a porté ce projet à Paris pour y être soumis au conseil des Prieurs réunis pour une autre affaire. Je demandais que l'Oeuvre fut adoptée par l'Ordre et qu'on m'autorisât à m'y employer activement. Quant au fond, l'idée a été goûtée et approuvée; on m'a dit que je ne devais pas la laisser tomber mais que l'Ordre ne devait pas, avec les charges qu'il a déjà, se charger au de cette fondation. On me conseillait de d'en référer à son Eminence le Cardinal de Bordeaux, de faire accepter l'Oeuvre comme Oeuvre Diocésaine et qu'alors je pourrais y travailler.

Je l'ai fait. Monseigneur a paru goûter ce projet, il m'a montré à cet égard la plus grande bienveillance Il m'avait même écrit d'aller déjeuner avec lui pour causer de cette affaire, mais j'étais en ce moment en mission et à mon retour il était en tournée épiscopale. Il a donc remis l'affaire à son Conseil Archiepiscopal. J'ai vu le g^r Vicaire Général chargé de présenter l'affaire. Il trouvait l'oeuvre fort belle et n'y trouvait à peu près qu'une objection: "C'est bien difficile et peut-être le projet n'est-il pas encore assez mûri."

C'était alors le seul obstacle; un autre s'est levé: Une Maison de Refuge fondée à Bordeaux, -à



patronnée par la Ville et par Monseigneur avec raison car, elle fait beaucoup de bien (mais d'un autre genre) s'est ému de ce projet et a fait et fait faire toutes sortes de démarches pour en empêcher l'autorisation, faisant valoir que ce serait la ruine de leur maison; ce que je n'ai jamais eu en vue, certes; et ce que je ne veux pas, ni n'e et ne fut pas à arrivé, j'en suis sûr; je n'ai pas le temps d'expliquer davantage ma pensée à cet égard.

Je savais toutes ces démarches, j'ai refusé de faire agir en sens contraire, voulant faire l'oeuvre de Dieu et pas autre chose; et attendant la décision du Conseil comme manifestation de sa la Volonté divine en ce moment.

Le Conseil m'a répondu par une lettre du Vicaire Général chargé de l'affaire "que l'Etablissement du Refuge d.... pouvait répondre, au moins actuellement, au besoin qui préoccupe si justement votre zèle. Vous avez, en tout cas, le mérite d'avoir vivement désiré une oeuvre dont l'importance ne saurait être méconnue."

J'en ai conclu que Dieu ne voulait pas cette oeuvre encore et je l'ai abandonnée, c'est-à-dire que j'ai cessé de m'en occuper; mais assuré dans le coeur que tôt ou tard il faudrait une fondation de ce genre et qu'elle aurait lieu. J'ai répondu dans ce double sens à son Eminence. C'était au mois de Décembre 1864.

Là dessus sont venues les missions, jubilés, retraites, semaine station de carême etc.... Je n'avais à peu près plus de relation avec la maison de Force qui avait donné naissance à ce projet. L'Aumônier, je l'ai compris, avait été prévenu contre moi et ne souciait plus d'employer mon ministère; je me suis tenu à l'écart. Aussi n'ai-je pas été peu surpris quand cette année, quelques jours avant seulement, M. l'Aumônier est venu me prier instamment de venir prêcher la même retraite que l'année précédente; et par un hasard tout providentiel, tandis que tout mon temps, avant et après, était pris par des prédications, je me suis trouvé libre justement à cette époque là, qui est le temps de l'Assommoir Perpétuelle à la Prison. J'ai su après depuis que ces pauvres détenues avaient prié toute l'année pour me voir revenir, aussi ai-je été accueilli par elles avec la plus grande ouverture de coeur. Le jour de la clôture, depuis 8h du soir samedi soir jusqu'à 4h du Dimanche soir, on a vu avec admiration 150 détenues à la fois, devant le S. Sacrement constamment, à toutes les heures de la nuit d'abord puis du jour, alors qu'elles se sont en



tout que moins de 400, et qu'elles étaient laissées entièrement libres. A part 30 ou 40 toutes ont fait la Ste communion. C'était bien beau.

J'ai eu occasion une fois de plus d'admirer le travail de la grâce dans ces âmes et de constater la nécessité et l'opportunité de cette fondation, non seulement pour plus tard, mais dès maintenant.

Si Cependant j'ai laissé ces idées s'asseoir dans mon âme avant de recommencer à agir.

Sur ces entrefaites j'ai été retiré du Couvent de Bordeaux pour être chargé ici du Noviciat-Prélim. Il semblait que tout projet était enrayé par là; j'y vois maintenant un action de la Providence qui veut au contraire me donner plus d'expérience des âmes, et plus de moyens d'agir avec prudence et maturité en cette question. Vous verrez d'ailleurs que ma venue ici, loin de rien arrêter en m'éloignant des lieux où se devait faire la fondation, la rend au contraire plus facile.

Ici, j'ai toujours poursuivi de cette pensée, surtout dans mes prières et malgré des occupations plus nombreuses et inaccoutumées. Je m'en suis ouvert à un Religieux grave, très connu pour sa piété, sa science théologique et des âmes, et son bon sens, au jugement duquel j'ai la plus grande confiance. Il a lu la Notice, écouté mon récit; il a mûrement réfléchi et il m'assure que c'est une oeuvre providentielle, de nature à opérer le plus grand bien.

J'ai écrit au T.R.P. Provincial que j'avais recommencé à m'occuper de ces projets et il m'y autorise. Il est entendu seulement que je le tiendrai au courant de l'affaire et ne n'entreprendrai rien de grave sans son avis.

Voilà, où en sont les choses, sur le 1^{er} point.

2^e Je passe au second: nos espérances quant au personnel.

Au moment où Dieu m'inspirait cette pensée il m'a envoyé coup sur coup un assez grand nombre d'âmes telles qu'il les fallait; et dont plusieurs se trouvaient précisément dans la catégorie de celles dont il est parlé dans le manuscrit: aspirant à la vie cloîtrée, mais non purement contemplative, et n'ayant pas d'aptitude ou d'aptitude suffisante pour l'enseignement, et accoutumées aux-elles en outre aux travaux d'aiguille.



Toutes Elles ont plus ou moins bien répondu à l'appel et aux grâces de Dieu; voici, du moins l'état actuel des choses:

J'avais écrit à nos Soeurs de Cette que j'estime beaucoup les seules à-propos d'ailleurs que je connaisse dans le Tiers Ordre cloîtré. En quelques mots seulement j'ai parlé d'une Oeuvre en projet et j'ai proposé d'envoyer quelques sujets pour y être formés à la vie religieuse. La Supérieure a été de la dernière obligeance; elle m'a répondu que l'on acceptait ces sujets, qu'on ne les rendrait quand ils seraient réclamés par l'oeuvre et si le projet n'avait pas de suite qu'en les garderait si elles ont la vocation. On ne pouvait faire mieux. Diverses raisons m'ont retenu d'en envoyer quelques unes; j'en ai envoyé deux seulement; l'une n'a pu se faire à la vie religieuse, elle est rentrée dans sa famille l'autre est là-bas depuis un an; elle a l'habit aujourd'hui et fait son noviciat, c'est celle à laquelle je tenais vraiment pour cette oeuvre. Appartenant à une famille autrefois riche, bien élevée, elle-même, employée (a) autrefois à Paris dans la visite des pauvres à domicile, en particulier des pauvres honteux ou de jeunes filles exposées; depuis frappée du malheur, devenue orpheline et sans ressources elle a gagné sa vie à faire des travaux d'aiguille fins pour de grands magasins de châles. Elle en était là quand Dieu me l'a envoyée; elle travaillait plus de 18 heures par jour pour pouvoir se suffire et garder un certain decorum dans sa mise. Elle avait toujours aspiré à la vie religieuse, ses parents la retenaient; orpheline et sans dot elle n'osait plus y prétendre. Elle-a-lla Je lui confiai une part de mes projets elle m'a assuré que cela avait été toujours été son rêve si elle pouvait être religieuse de s'employer à des oeuvres de ce genre, qui se rattachassent au salut des âmes. Elle fait son Noviciat maintenant; même je lui ai même laissé croire que tout projet est évanoui afin de ne pas la distraire des classes qu'elle fait, mais son coeur est tout à l'oeuvre, si je elle se fonde; et la Rév. Mère Agnès-Marie de Jésus m'a écrit encore il y a quelques jours que si j'en ai besoin on n'hésitera pas à la rendre à l'oeuvre, bien qu'elle soit utile à leur maison. Cette personne a une 30^e d'années, et le malheur l'a bien marquée.

(a) Un mot illisible sous "employée".



Dans le monde, 3 autres personnes paraissent appelées de Dieu à venir à cette oeuvre dans un temps plus ou moins rapproché; et ~~a~~ deux ou 3 autres pourraient y venir-ici-être aller aussi comme Srs Converses ou soeurs tourières.

De toutes, la mieux plus près du couvent, est une personne de Bordeaux, ayant là bas un atelier de tailleuse. Divers motifs l'ont empêchée jusqu'ici; mais aujourd'hui elle est entièrement libre, sans parents, n'attendant qu'un signal pour partir. Je regarde sa vocation comme sûre; elle est allée faire une retraite dans un couvent, par mon conseil, et la supérieure m'a dit d'elle et de son bon esprit les choses les plus consolantes. Elle est mûre, (elle a 38 ans,) et pourrait très bien s'employer à un ouvrage ou même le diriger et le fonder. Quoique d'une instruction ordinaire, elle a de très-bonnes manières, parle bien, écrit convenablement et me paraît très-intelligente. Elle a là elle une machine à coudre qu'elle sait manier et qui pourrait-elle bien servir à l'ouvrage.

Une jeune fille de 20 ans très pieuse, appartenant à une famille nombreuse et fort chrétienne, employée à Bordeaux dans l'atelier de sa mère qui est tailleuse aussi, accoutumée au travail, mais sans dot, viendra aussi au premier signal.

Je ne dis rien des autres vocations parcequ'elles ne sont pas encore entièrement prêtes.

Voilà approximativement l'état des choses.

Primitivement je songeais, pour la fondation, à nos Soeurs de Cette. On m'a encore écrit il y a un mois que l'on ferait tout le possible pour cela; mais elles sont peu nombreuses et viennent de fonder un pensionnat; je comprends que cela les gênerait un peu et leur serait bien difficile. Et puis, je songeais alors à fonder près de Bordeaux; maintenant que ce sera sans doute dans ces pays, il m'a semblé que ~~te~~ par tout cela Dieu me montrait que je devais m'adresser à vous de préférence. Je ne connais pas personnellement nos Soeurs de Nancy, mais je les connais par ouï dire et je sais que c'est là d'ailleurs que s'est formée la Supérieure de Cette.

Voilà pour le personnel des soeurs.

Voici pour celui des Réhabilitées.

De la maison où de Force dont je parlais plus



haut il sort bien environ de 12 à 20 personnes par an; certaines veulent retourner dans leurs familles ou veulent encore du monde, soit qu'elles ne soient pas bien converties, soit qu'elles espèrent s'y sauver quand même. D'autres iront au Refuge et pour qu'on ne put croire à quelque hostilité de ma part pour le Refuge de Bordeaux j'y ai poussé toutes celles que j'ai pu, j'en ai même décidé qui n'en voulaient point d'abord; il y en aura 4 à 5 qui y entreront cette année. Restent 2 autres qui ne veulent ni du monde, ni du Refuge, une entr'autres dont la supérieure m'a dit le plus grand bien tant pour sa piété, son bon esprit, que pour son habileté et son intelligence en toutes choses. Il y a 15 ans qu'on la connaît, elle n'a pas varié. Toutes les deux sortent cette l'année prochaine, l'une en Juin, l'autre en Septembre ou Octobre

Une 3^e est sortie depuis un an et bien que reçue à bras ouverts par ses vieux parents elle a l'intention bien arrêtée de quitter le monde q^d ils seront morts ou qu'ils n'auront pas besoin d'elle. Elle m'écrit de temps en temps.

Enfin outre, il y a 8 ou 10 maisons de ce genre en France; je me propose, quand le temps en sera venu, d'écrire aux Aumôniers, de leur ouvrir cette maison, et il est sans doute qu'ils nous enverront plus d'un sujet. J'ai dit 8 ou 10 seulement, car il ne nous faut pas recevoir les personnes sortant des prisons où l'on ne reste que quelques mois, un ou plus; la conversion n'est ni assez sûre, ni assez complète; c'est le Refuge qu'il leur faut à celles-là.

Enfin, je crois préférable de commencer avec un très petit nombre, d'être sévère pour les admissions, de n'en recevoir que très peu chaque année, afin de pouvoir à mieux les connaître, les diriger, les former et les fonder dans l'esprit de la maison.

3^e Arrivons au côté matériel:

Jusqu'à ce jour je n'avais que des projets de construction, et cela dans le Diocèse de Bordeaux; mais il y a quelques jours, étant en voyage pour autre chose, Dieu m'a fait rencontrer, sans que je la cherche, une maison et une propriété vraiment comme il la faut.

C'est entre Nancy et Flavigny; à l'extrémité d'un bourg assez important, sur un coteau, dans un pays beau et fertile, à 2 heures et bientôt à 1/2 h. ou 3/4 d'heure de la voie ferrée, avec un service régulier d'omnibus passant à quelques pas de là, une propriété de



3 hectares environ, toute close de murs magnifiques de 5 mètres de haut, disposés en espalliers. La propriété se compose de bois et jardin d'agrément, grand potager, serre, vigne, terre, et vergers. 250 arbres à fruits savoureux, déjà fort gros et d'excellent choix et d'excellent rapport. On a eu cette année 1200 pêches, et l'on a quelquefois jusqu'à 4 et 5,000 poires de la seule espèce St Germain, qui est une espèce magnifique très belle et fort estimée.

Je sais un homme qui fait un commerce de fruits qu'il achète et expédie, bien emballés, sur Paris; il y gagne considérablement. Il me semble que les gardant, ces fruits et-ces avec soin et les expédiant sur Paris au fort de l'hiver, il serait facile à l'œuvre d'en tirer un excellent bénéfice, d'autant qu'on n'aurait pas à les acheter comme celui dont je parlais tout à l'heure.

Enfin dans cette propriété est une maison fort belle, une sorte de château avec 13 ouvertures de front facade, à chaque étage, 3 escaliers, un grand au milieu, un à chaque bout; bâtie en belles pierres de taille et des murs d'une épaisseur considérable, tout en excellent état. Le rez de chaussée qui est à 1^m.50 au dessus du sol est tout boisé et parqueté, le 1^{er} n'est pas tout en chambres, une partie est encore à l'état brut, mais n'a besoin d'autre chose que de tapies plâtre sur les murs. Le grenier a-des et la charpente sont de toute beauté. Ce grenier est aussi élevé qu'un étage et pourrait parfaitement être habité; le tout couvert en ardoises.- et sous le bâtiment de superbes caves voûtées.

Au bâtiment (sans parler des écuries, remises, four, buchers, poulaillers, 2 basses-cours) sont annexées deux ailes, en pierres de taille, servant aujourd'hui de cuvier et de greniers, mais qu'on pourrait facilement convertir en habitation en les coupant par un plancher; ou qui même feraient une chapelle. Les Réunissant par une petite construction légère adossée au mur de clôture on aurait une magnifique cour de cloître, si on voulait en faire un plus tard.-

Vous le voyez la communauté pourrait s'aggrandir tout-à l'aise.

Je puis vous envoyer le plan de la maison et de la propriété si vous le désirez.

Le tout appartient à deux époux excellents chrétiens et sans enfants. Le mari, ancien officier, le meilleur homme du monde nous cédera le tout quand nous



voudrons et attendra autant qu'il faudra, rien ne le presse; le tout pour 50,000^f en capital ou en rentes à 5%.

Le Curé est excellent, tout dévoué à notre Ordre et nous aiderait de toutes ses forces; le maire qui à est aussi secrétaire du Conseil Général et ami du Préfet est ~~très~~ ami intime du Curé. Et avec le Curé nous sommes assurés de l'autorisation de Monseign. qui l'estime beaucoup.

Voilà la situation; mais où trouver ces 50,000^f?- Rude question.

Je compte bien que le bon Dieu nous enverra eu quelque don important quand l'Oeuvre sera connue, ou quelque vocation avec belle dot; il est impossible que Dieu, d'un côté, veuille la chose et de l'autre n'en donne pas les moyens.

Et puis ne-peut votre communauté déjà ancienne et bien fondée ne pourra-t-elle pas aider à ces commencements?

Pour le moment voici ce que je vois:

1^o Je me propose (si on l'approuve comme je le crois) de faire imprimer, après l'avoir un peu retouché s'il le faut, le manuscrit que vous avez en main, le vendre au profit de l'Oeuvre et faire courir avec lui partout où je pourrai et des listes de souscription qui pourront être couvertes par les personnes mêmes non chrétiennes car cette oeuvre me paraît de nature à attirer même les sympathies de ces personnes là. et peut être, Dieu aidant, des dons.

2^o Il m'est difficile de travailler pour cette oeuvre J'ai bien quelques petites publications en projet mais nos noviciats ont tant de besoins! ce sera pour eux. Néanmoins si Dieu multiplie la vente je ne désespère pas d'obtenir qu'une partie du produit soit affectée à l'oeuvre au moins à titre provisoire.

J'espère même décider un homme du monde, de mes amis, à faire quelque chose spécialement au bénéfice de l'oeuvre

3^o On pourrait peut-être obtenir quelque chose des Evêques et même du Gouvernement, comme oeuvre moralisatrice, ainsi qu'il arrive aux pénitenciers, à la Colonie de Mettray, par exemple

4^o Je crois qu'après avoir retranché ce qu'il



faut pour la communauté on pourra retirer des bénéfices des autres produits, surtout des fruits.

5° Je crois aussi qu'avec les personnes que vous pourrez envoyer et celles qui viendront et dont je vous ai parlé, on pourra organiser un atelier où l'on ferait non des choses communes qui ne se paient presque point, mais des choses plus fines qui ne feraient pas concurrence aux ouvrières ordinaires et seraient payées plus cher.

Les femmes que Dieu nous enverrait des prisons pourraient, suivant leurs aptitudes, ou travailler la terre ou travailler à l'atelier. La plupart de celles qui sortent de la Prison que je connais sont accoutumées à la machine à coudre, et à travailler beaucoup.

Pour tout cela, si Dieu nous envoie l'argent nécessaire, comme j'en ai la ferme espérance, il suffira pour commencer que vous puissiez envoyer 3 à 4 sœurs dont une sœur et réunissant toutes les qualités nécessaires à une Prieure, surtout à un début; et avec elles 3 ou 4 Sœurs Converses et une tourière au moins. Et alors, je ferai arriver sans retard les personnes que dont je vous ai parlé.

Je m'arrête, voilà un assez long exposé. J'ai jamais je n'avais pris la peine de le faire et parce que je puis en avoir besoin pour d'autres occasions et que je n'ai point le temps de le recommencer, je vous prie ou de me renvoyer cette lettre, ou de m'en envoyer copie.

Je vais prier et ne cesse de prier pour cette affaire. Il me paraît bon que vous ne soyez pas long-temps à prendre un parti, surtout s'il devait être négatif, car à tous les points de vue de la maison à acquérir et qu'une autre pourrait acheter, des femmes qui vont sortir et qui attendent, des vocations qui attendent aussi et trouvent le temps long, il est n'y a pas de temps à perdre. Cependant prenez le temps de réflexion que vous jugerez convenable.

Vous voyez, mon Très Révérend Père, qu'il eût été bon que nous puissions nous voir; ou si ce n'était pas impossible que j'aie vous voir et m'entretenir en même temps qu'avec vous, avec nos Sœurs. Mais chargé du nouveau noviciat profès et sous-prieur cela me paraît tout-à-fait impossible.

Je me recommande à vos prières, le couvent,



les noviciats et moi.

Tout à vous en N.S., S. Den Marie Immaculée
et S. Dominique,

fr. M Jean-Jes. Lataste

Il va sans dire que je désire le secret sur cette affaire, jusqu'à nouvel avis.

Je n'ai pas le temps de me relire entièrement.

